



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

CINQUIEME REUNION DES DIRECTEURS GENERAUX D'AVIATION CIVILE (DGCA/5) DES ETATS ESAF ET WACAF (Dakar, Sénégal, 4 novembre 2013)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

(Présenté par le Secrétariat)

POINT 1: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Sous ce point, la réunion examinera et adoptera à sa convenance l'ordre du jour de la réunion.

POINT 2: SUIVI DES CONCLUSIONS DE LA REUNION DGCA/4

Sous ce point, la réunion examinera les mesures de suivi prises par les Etats et les autres parties prenantes concernant les Conclusions de la DGCA/4. (*Les Etats sont tenus de prendre des actions de suivi tous les 6 mois après la réunion*).

POINT 3: LA SECURITE AERIENNE

3.1 Conclusions / Décisions d'APIRG/19 et de RASG - AFI/2

Sous ce point, la réunion examinera et adoptera, le cas échéant, les conclusions et recommandations d'APIRG/19 et de RASG - AFI/2.

3.2 L'Approche USOAP de Surveillance en ligne continue de l'OACI

Sous ce point, un aperçu du cadre en ligne CMA, une série de systèmes d'applications intégrées basées sur le WEB, y compris le système électronique de dépôt des différences avec les SARP de l'OACI sera fait à la réunion.

3.3 Mise en œuvre de la base de données des AOC de l'OACI

Sous ce point, il sera présenté à la réunion une mise à jour sur la création d'un registre international des permis d'exploitation aérienne (AOC) et des spécifications d'exploitation associés (OpsSpecs) comme moyen d'assurer la transparence aux Etats contractants de la validité et actualité des AOC ainsi que sur l'intégrité de conformité de l'autorité pertinente de surveillance.

3.4 L'engagement des Etats à appliquer GANP et le plan de la Douzième Conférence de la navigation aérienne de l'OACI – Méthodologie de Modernisation par système de blocs (ASBU)

Sous ce point du jour, les participants devront développer un processus d'engagement ferme de leurs administrations à mettre en œuvre le GANP et le plan de la Douzième Conférence de la navigation aérienne de l'OACI – Méthodologie de Modernisation par système de blocs (ASBU).

POINT 4: QUESTIONS DE TRANSPORT AERIEN

4.1 Résultats de la Sixième Conférence mondiale du transport aérien

Sous ce point, la réunion examinera les conclusions et recommandations d'ATConf / 6 et proposera des mesures appropriées pour leur pleine application.

4.2 Etat de la libéralisation du transport aérien africain; les obstacles de son développement

Sous ce point, la CEDEAO présenteront les « *Règles communes relatives aux conditions d'accès aux marchés du transport aérien dans les Etats membres de la CEDEAO* ».

4.3 Environnement - Mise en œuvre des Plans d'action des Etats pour réduire les émissions de CO2.

Sous ce point, la réunion revisitera les initiatives prises par les Etats africains pour réduire les émissions de CO2 de l'aviation, en particulier les plans d'action des Etats tel que recommandé par l'OACI.

POINT 5: SURETE DE L'AVIATION

5.1 Etat de l'application de MRTD

Sous ce point, la réunion sera informée des derniers développements concernant la mise en œuvre de la norme 3.10 de l'Annexe 9 qui exige que les Etats contractants commencent à délivrer uniquement des passeports lisibles à la machine conformément aux spécifications du Doc 9303, Partie 1, au plus tard 1 Avril 2010.

5.2 Programme d'aide AVSEC de l'OACI

Suite à la Conférence ministérielle régionale, d'Abuja, au Nigeria, en avril 2010, la 37e Session de l'Assemblée générale de l'OACI (octobre 2010): la Déclaration sur la sûreté de l'aviation, la Conférence régionale sur la sûreté de l'aviation en Afrique (Dakar, Sénégal en octobre 2011) et la Conférence de haut niveau sur la sûreté de l'aviation (Montréal, Canada en septembre 2012), l'OACI a élaboré un programme d'assistance de renforcement des capacités. La réunion sera informée des détails de la mise en œuvre de ce programme en Afrique.

5.3 AVSEC traités internationaux (Beijing)

Conformément à la Résolution A37-23 de l'Assemblée, et aux conclusions de DGCA / 4, les Etats africains seront encouragés à signer, ratifier et incorporer les dispositions des traités internationaux de Beijing dans leurs législations nationales.

POINT 6: ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE

6.2 L'Arrangement de Coopération pour la Prévention et la Gestion des Évènements de Santé Publique de l'Aviation Civile (CAPSCA).

Sous ce point, il sera fait un briefing sur les derniers développements concernant ce programme OACI. «*l'Arrangement de Coopération pour la Prévention et la Gestion des Évènements de Santé Publique de l'Aviation Civile (CAPSCA)*». Un accent particulier sera mis sur le soutien à fournir par les Etats africains à cet important programme qui est à présent inclus dans le questionnaire du Protocole d'audit USOAP de l'OACI.

POINT 7 : DIVERS

7.1 Autres Questions

Sous ce point la réunion examinera toute autre question qui n'a pas été abordée dans l'ordre du jour ci-dessus.

7.2 Hôte et dates de la prochaine réunion

Sous ce point, les Directeurs généraux décideront de la date et du lieu de leur prochaine réunion.
